



**Manitoba**

**CÉRÉMONIE  
D'OUVERTURE**

**de la**

**première session de la trente-septième**

**LÉGISLATURE DU MANITOBA**

**le 18 novembre 1999**

**13 h 30**

## Assemblée législative du Manitoba

M. Cris L. AGLUGUB	N.P.D.	The Maples
M <sup>me</sup> Nancy ALLAN	N.P.D.	Saint-Vital
M. Steve ASHTON, ministre	N.P.D.	Thompson
M <sup>me</sup> Linda ASPER	N.P.D.	Riel
M <sup>me</sup> Becky BARRETT, ministre	N.P.D.	Inkster
M. Drew CALDWELL, ministre	N.P.D.	Brandon-Est
M <sup>me</sup> Marianne CERILLI	N.P.D.	Radisson
M. David Walter CHOMIAK, ministre	N.P.D.	Kildonan
M. Glen CUMMINGS	P.C.	Sainte-Rose
M <sup>me</sup> Louise M. DACQUAY	P.C.	Rivière-Seine
M. Len DERKACH	P.C.	Russell
M. Gregory DEWAR	N.P.D.	Selkirk
M. Gary DOER, premier ministre	N.P.D.	Concordia
M <sup>me</sup> Myrna DRIEDGER	P.C.	Charleswood
M. Peter George DYCK	P.C.	Pembina
M. Harry J. ENNS	P.C.	Lakeside
M. David FAURSCHOU	P.C.	Portage-la-Prairie
M. Gary FILMON	P.C.	Tuxedo
M <sup>me</sup> Jean Myfanwy FRIESEN, ministre	N.P.D.	Wolseley
M. Jon GERRARD	LIB.	River Heights
M. Harold GILLESHAMMER	P.C.	Minnedosa
M. Ed HELWER	P.C.	Gimli
M. George HICKES	N.P.D.	Pointe Douglas
M. Gerard JENNISSEN	N.P.D.	Flin Flon
M <sup>me</sup> Bonnie KORZENIOWSKI	N.P.D.	St. James
M. Oscar LATHLIN, ministre	N.P.D.	Le Pas
M. Marcel LAURENDEAU	P.C.	Saint-Norbert
M. Ron LEMIEUX, ministre	N.P.D.	La Vérendrye
M. John LOEWEN	P.C.	Fort Whyte
M. Gord MACKINTOSH, ministre	N.P.D.	St. Johns
M. Larry MAGUIRE	P.C.	Arthur-Virden
M. Jim MALOWAY	N.P.D.	Elmwood
M. Doug MARTINDALE	N.P.D.	Burrows
M <sup>me</sup> Diane McGIFFORD, ministre	N.P.D.	Lord Roberts
M <sup>me</sup> MaryAnn MIHYCHUK, ministre	N.P.D.	Minto
M <sup>me</sup> Bonnie MITCHELSON	P.C.	River East
M. Thomas G. NEVAKSHONOFF	N.P.D.	Entre-les-Lacs
M. Jack PENNER	P.C.	Emerson
M. Jim PENNER	P.C.	Steinbach
M. Frank PITURA	P.C.	Morris

M. Darren PRAZNIK	P.C.	Lac-du-Bonnet
M. Daryl Gary REID	N.P.D.	Transcona
M. Jack REIMER	P.C.	Southdale
M. Eric ROBINSON, ministre	N.P.D.	Rupertsland
M. Denis ROCAN	P.C.	Carman
M. Jim RONDEAU	N.P.D.	Assiniboia
M. Tim SALE, ministre	N.P.D.	Fort Rouge
M. Conrad SANTOS	N.P.D.	Wellington
M. Harry SCHELLENBERG	N.P.D.	Rossmere
M. Ron SCHULER	P.C.	Springfield
M. Gregory F. SELINGER, ministre	N.P.D.	Saint-Boniface
M <sup>me</sup> Joy SMITH	P.C.	Fort Garry
M. Scott SMITH	N.P.D.	Brandon-Ouest
M. Eric STEFANSON	P.C.	Kirkfield Park
M. Stan STRUTHERS	N.P.D.	Dauphin-Roblin
M. Mervin C. TWEED	P.C.	Turtle Mountain
M <sup>me</sup> Rosann WOWCHUK, ministre	N.P.D.	Swan River

Personnel de l'Assemblée législative

M. W. H. Remnant, greffier

M<sup>me</sup> Beverley Bosiak, greffière adjointe

M<sup>me</sup> Patricia Chaychuk, aide-greffière

M<sup>me</sup> JoAnn McKerlie-Korol, aide-greffière

M<sup>me</sup> Monique Grenier, aide-greffière

**CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE  
L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE  
LE 18 NOVEMBRE 1999**

1. À 13 h 30, les députés et les invités se lèvent, et le sergent d'armes suppléant, tenant la masse dans les bras, entre à l'Assemblée, suivi des greffiers de l'Assemblée législative. Le sergent d'armes suppléant retourne à l'entrée principale de l'Assemblée et pose la masse sur son épaule. Les greffiers prennent place debout, du côté ouest de l'Assemblée, en attendant l'arrivée du lieutenant-gouverneur.
2. Le premier ministre ainsi que les aides militaire et civil se réunissent dans la salle de réception du lieutenant-gouverneur.
3. Le premier ministre ainsi que les aides militaire et civil accompagnent le lieutenant-gouverneur de la salle de réception à l'Assemblée dans l'ordre suivant :

l'aide civil à la droite;  
l'aide militaire à la gauche;  
le premier ministre;  
le lieutenant-gouverneur.

4. Les aides militaire et civil s'arrêtent à l'entrée principale et se tournent vers l'intérieur pour permettre au lieutenant-gouverneur et au premier ministre d'entrer à l'Assemblée par la porte nord où le massier rencontre le lieutenant-gouverneur.

Le lieutenant-gouverneur, précédé du massier portant la masse à hauteur d'épaule et suivi de l'aide militaire à sa gauche et de l'aide civil à sa droite, se dirige vers le trône en longeant le côté ouest de l'Assemblée. Le premier ministre longe le côté est et se place debout de ce même côté de l'Assemblée.

L'aide militaire et l'aide civil prennent respectivement place du côté est et ouest du trône.

5. Le lieutenant-gouverneur prend place sur le trône; le massier fait le salut d'usage et se retire du côté est de l'Assemblée. Le lieutenant-gouverneur demande à l'Assemblée de s'asseoir.
6. Le procureur général se lève et, de son fauteuil, répond au nom du lieutenant-gouverneur que ce dernier ne juge pas à propos de présenter le discours du trône tant qu'un président ou qu'une présidente n'aura pas été élu(e).
7. Le lieutenant-gouverneur se lève pour se retirer.

Les députés et les invités se lèvent. Le massier fait le salut d'usage et précède le lieutenant-gouverneur, le premier ministre et les aides jusqu'à l'entrée principale, en longeant le côté est de l'Assemblée.

8. Le massier retourne à sa place et dépose la masse sous le bureau. Le premier ministre se rend à son fauteuil, et les greffiers prennent place au bureau.
9. Le greffier de l'Assemblée législative procède à l'élection du président ou de la présidente.

10. Après l'élection du président ou de la présidente, le premier ministre et le chef de l'opposition escortent le nouveau président ou la nouvelle présidente jusqu'au fauteuil où il ou elle revêt la toge.
11. La masse est placée sur le bureau.
12. Le président ou la présidente se tient debout sur la marche supérieure, remercie l'Assemblée et prend le fauteuil.
13. Le premier ministre quitte l'Assemblée pour rejoindre le lieutenant-gouverneur dans la salle de réception. Les greffiers prennent place du côté ouest de l'Assemblée. Les députés et les invités se lèvent.
14. Le massier prend la masse et se dirige vers l'entrée pour accueillir le lieutenant-gouverneur qui revient à l'Assemblée, escorté des aides et du premier ministre, comme à sa première entrée. Le président ou la présidente quitte le fauteuil, descend de l'estrade pour se tenir du côté est de l'Assemblée. Le massier fait le salut d'usage et se retire du côté est de l'Assemblée.
15. Le président ou la présidente s'adresse au lieutenant-gouverneur.
16. Le procureur général se lève et, de son fauteuil, répond au nom du lieutenant-gouverneur que ce dernier communiquera les motifs de convocation de l'Assemblée législative le jeudi 25 novembre, à 13h30.
17. Le lieutenant-gouverneur se lève pour se retirer.  
  
Les députés et les invités se lèvent. Le massier fait le salut d'usage et précède le lieutenant-gouverneur, le premier ministre et les aides jusqu'à l'entrée principale, en longeant le côté est de l'Assemblée.
18. Le président ou la présidente se dirige vers le fauteuil après le départ du lieutenant-gouverneur.  
  
Le premier ministre regagne son fauteuil et les greffiers prennent place au bureau.  
  
Le sergent d'armes suppléant s'avance vers le président ou la présidente qui se tient debout devant le fauteuil, fait le salut d'usage et retourne au bureau.
19. Prière.
20. Le président ou la présidente s'incline devant l'Assemblée et demande aux députés de s'asseoir.
21. Le premier ministre propose la nomination du président adjoint ou de la présidente adjointe et du président ou de la présidente du comité plénier.
22. Le premier ministre propose la nomination des présidents adjoints du comité plénier.
23. Le leader du gouvernement à l'Assemblée propose :  
  
Que, à la levée de la séance d'aujourd'hui, l'Assemblée ajourne ses travaux au jeudi 25 novembre 1999, à 13 h 30.

24. Le leader du gouvernement à l'Assemblée propose :

Que la séance soit levée.